

Les subsides

intéressée à négocier, puisqu'elle serait en position de force. Ceux qui défendent le principe d'un gel des armements nucléaires ignorent les impératifs stratégiques inhérents à la possession de la force de frappe nucléaire. En outre, il serait extrêmement difficile de vérifier la mise en œuvre effective du gel aussi bien au niveau de la production que des essais et du déploiement des armes nucléaires.

• (2130)

Le rapport propose que nous nous engageons à ne pas attaquer les premiers, mais c'est inacceptable pour deux raisons. D'abord, selon la doctrine de la riposte sélective de l'OTAN nous devons utiliser nos armes en premier et non pas attaquer en premier—et il y a là une nuance très importante—afin d'empêcher les Soviétiques, nettement supérieurs en nombre, d'imposer une défaite aux forces alliées en Europe.

Deuxièmement, ce genre de traité ne serait pas suffisamment dissuasif en cas d'attaque nucléaire. Il ne contribuerait nullement, comme le prétend le rapport, à «accroître grandement la sécurité mondiale». Si un pays ressent le besoin d'utiliser des armes nucléaires, ce genre de traité deviendra parfaitement inutile.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): Je tiens à informer le député que son temps de parole est écoulé. Je donne la parole au député de Lac-Saint-Jean (M. Gimaïel), mais le député de Fraser Valley-Ouest (M. Wenman) peut poursuivre avec le consentement unanime de la Chambre. Les députés sont-ils d'accord?

Des voix: Oui.

M. Wenman: Je vais conclure très rapidement, monsieur l'Orateur. Lorsqu'on parle des armes nucléaires stratégiques, il est bien important de ne pas être obsédé par leur puissance de destruction certaine au point d'oublier leur effet dissuasif. Le monde peut se réjouir du fait que, depuis 1945, il n'y a eu aucune guerre à l'échelle mondiale. Pour la plupart des pays, y compris le Canada, les conflits sont restés relativement limités et éloignés. Si nous devons cela au pouvoir de dissuasion des armes nucléaires stratégiques, reconnaissons leurs mérites quel que puisse être leur potentiel de destruction si elles cessaient un jour d'être dissuasives.

Nous n'avons pas eu de conflit mondial depuis 37 ans, c'est-à-dire depuis l'avènement des armes nucléaires. Ces dernières ont été inventées et le progrès ne fait pas marche arrière. C'est précisément parce qu'une guerre nucléaire aurait de si terribles conséquences qu'un gouvernement doit, avant toute chose prendre des mesures pour l'éviter. Néanmoins, il n'existe pas de solution toute faite pour régler ces problèmes complexes. Il ne faudrait pas non plus limiter la portée des solutions possibles. La politique est l'art du possible; il nous appartient donc de concilier l'art du possible avec l'idéal et de nous efforcer d'y parvenir.

L'une des autres solutions à ce problème consiste à procéder au contrôle des armements. Ce contrôle peut renforcer l'emploi des armes de dissuasion et assurer l'équilibre des forces militaires sans que l'on ait à déployer trop d'efforts et à courir des risques élevés. Le contrôle des armements vise essentiellement à réduire les risques de guerre. Le meilleur moyen d'y parvenir consiste à procéder dans le cadre de négociations à la réduction optimale mutuelle, vérifiable et vérifiable des armements nucléaires. Cela comprendrait la réussite de START, ainsi que

l'option zéro pour l'Europe et, espérons-le, dépendrait également de l'aboutissement juste et rapide des négociations sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe. Les négociations bilatérales, basées sur l'intérêt mutuel des nations à voir se perpétuer leur propre mode de vie, constituent une solution pratique et légitime à l'un des problèmes essentiels auxquels est confronté l'humanité de nos jours.

Je termine, monsieur l'Orateur, en disant qu'il y a encore une fois consensus à la Chambre des communes. Nous sommes tous d'accord pour dire que dans la question à l'étude ce soir l'objectif que nous poursuivons est la voie de la paix, de la stabilité, d'un avenir meilleur dans le monde. Que personne d'entre nous ne dénigre l'autre point de vue. Examinons tous ces points de vue, établissons une réduction équilibrée, vérifiable et mutuelle des armements mondiaux, sans quitter ces objectifs de vue, mais que d'abord et avant tout notre objectif soit la paix pour nous, pour notre pays et pour le monde.

[Français]

M. Pierre Gimaïel (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, il me reste quelques minutes, une dizaine je crois, pour essayer d'exprimer ce que j'ai ressenti à ce comité qui siégeait sur le désarmement, et plus précisément ce que je ressens à la lecture de la proposition qui est sur la table. Le président du comité, monsieur le président, me demande de vous dire que je l'ai trouvé excellent dans son travail de président. Il a accompli un excellent travail d'ailleurs.

J'en reviens à la motion qui est présentée aujourd'hui. Je reprends seulement les dernières lignes qui se lisent comme suit:

... signé par six membres du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale en avril 1982 et qui recommande, entre autres, un gel mondial nucléaire, l'interdiction de la mise à l'essai au Canada des missiles de croisière et un engagement mondial à ne jamais prendre l'initiative d'une attaque nucléaire.

Et c'est signé M. Broadbent.

Il est sûr que quelqu'un de la rue qui verrait une résolution comme celle-là ne pourrait être contre de tels vœux pieux. Personne ne pourrait l'être. Il est évident que personne ne veut de guerre mondiale, que personne ne voudrait que l'on construise de missiles ni ici ni ailleurs, que personne ne voudrait être le premier à attaquer. Tout le monde voudrait la paix. Que des députés pensent comme cela, je le conçois, parce qu'un député va chercher la façon de penser de ses commettants. Quand les gens nous rencontrent, ils nous disent: On ne veut pas de guerre. Par contre, on devrait toujours garder à l'esprit aussi que nos gens pensent une chose, c'est qu'ils veulent d'abord et avant tout la sécurité. Ils ne veulent pas qu'on vienne leur enlever leurs biens, leurs maisons, leur pays, leurs territoires et comme députés on peut quelquefois oublier cela. Mais quand quelqu'un qui se pavane devant les Canadiens et à travers le monde en demandant et en étant un des aspirants au poste de premier ministre du Canada et qu'il vient présenter une affaire comme celle-là à la Chambre des communes, je trouve cela aberrant, incompréhensible, injustifiable et je dirais même dangereux. C'est dangereux de penser qu'un des trois gars qui est présentement en compétition à plein temps avec le désir de devenir un jour premier ministre du Canada pense que des vœux pieux comme ceux-là peuvent être votés dans une assemblée comme la nôtre sans mettre en danger tous les Canadiens.

De deux choses l'une, ce gars-là ne comprend absolument rien de ce que c'est que le Canada, encore moins de ce que sont